



## **Débat du CCBE sur le projet de droit commun européen de la vente**

***En présence de Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne et commissaire à la justice, aux droits fondamentaux et à la citoyenneté***

**Bruxelles, le 17 décembre 2012, de 11 heures à 13 heures**

### ***L'adhésion des avocats au processus du droit commun européen de la vente***

La proposition de la Commission européenne pour un règlement relatif à un droit commun européen de la vente (CESL) a suscité des réactions divergentes des différentes parties prenantes à travers l'Europe. En avril de cette année, le CCBE a co-organisé une conférence à Rome dans le but de favoriser un échange de points de vue entre praticiens du droit concernant les principales questions juridiques du droit commun européen de la vente. En septembre 2012, le CCBE a pris position sur cette proposition après de longues délibérations internes.

Le débat commencera par une présentation de la commissaire Viviane Reding, suivie par le point de vue du CCBE ainsi que quelques experts juridiques de différents États membres. Ce sera l'occasion unique d'un dialogue entre les praticiens du droit et la Commission quant à la manière dont cette proposition devrait être poursuivie.

#### **Lieu**

Thon Hotel EU  
Rue de la Loi/Wetstraat 75, B-1040 Bruxelles (Belgique)  
Salle : *BELGIUM III*

#### **Participants**

- Invités et experts des barreaux membres du CCBE (dont les membres du comité Droit privé européen) ;
- Représentants d'autres organisations / institutions européennes / gouvernements / organismes professionnels concernés.

La conférence se tiendra en français et en anglais (sans service d'interprétation).

#### **Inscriptions**

Les participants doivent s'inscrire au plus vite par courriel, avant le 3 décembre 2012, auprès de Véronique Jamart ([jamart@ccbe.eu](mailto:jamart@ccbe.eu)). Veuillez mentionner votre nom, votre organisation, votre fonction et votre pays de provenance.

#### **Frais**

La participation à la conférence est gratuite. Les participants doivent pourvoir à leurs frais de déplacement et d'hébergement.

**Conseil des barreaux européens – Council of Bars and Law Societies of Europe**

*association internationale sans but lucratif*

## **Programme**

**10 h 30 – Inscriptions**

**11 h 00 – Discours de bienvenue**

*Marcella Prunbauer-Glaser, présidente du Conseil des barreaux européens (CCBE)*

**11 h 05 – Le projet de droit commun européen de la vente**

*Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne et commissaire à la justice, aux droits fondamentaux et à la citoyenneté*

**11 h 20 – Position du CCBE sur le droit commun européen de la vente**

*Friedrich Graf von Westphalen, président du comité Droit privé européen du CCBE*

**11 h 30 - Discussion**

**11 h 45 – Point de vue national**

*Guido Alpa (Italie), Peter Csoklich (Autriche), Simon James (England and Wales), Pedro Portellano (Espagne)*

**12 h 20 – Ce que disent les universitaires : commentaires sur le droit commun européen de la vente**

*Prof. Reiner Schulze*

**12 h 30 – Commentaires de conclusion de la Commission européenne**

*Dirk Staudenmayer, chef de l'unité Droit des contrats de la Commission européenne*

**12 h 40 – Discussion**

**12 h 55 – Conclusions**

**13 h 00 – Fin de la conférence**

Des documents concernant la proposition de la Commission sont disponibles à l'adresse suivante (en anglais) : [http://ec.europa.eu/justice/newsroom/news/20111011\\_en.htm](http://ec.europa.eu/justice/newsroom/news/20111011_en.htm)